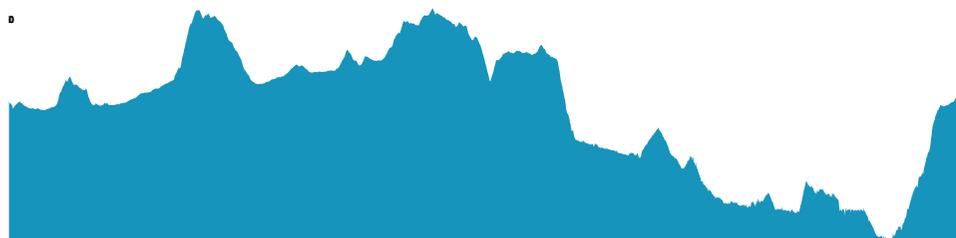


## INFOS PRATIQUES

- Pédestre
- SAINT-MAURICE-NAVACELLES
- Boucle
- 58km
- En itinérance
- ★★★★★ Moyen
- + 1160m
- 1160m



PROFIL DE DÉNIVELÉ



la découverte du cirque de Navacelles labelisé Grand Site de France.

## Les étapes du circuit



### De SAINT-MAURICE-NAVACELLES à VISSEC

1- Sur la place de Saint Maurice (580 m), passer le château, prendre la rue à gauche et, après le gîte d'étape, la rue à droite. Traverser la D 130 et poursuivre par la piste en face jusqu'au bord de la falaise. Continuer par le sentier qui descend en lacets dans les gorges de la Vis. Emprunter la piste forestière à gauche, longer la rivière puis le canal de Madières (l'usine hydroélectrique de Madières a été mis en service en 1908).2- La piste devient un sentier qui quitte le canal, monte et passe au pied de la falaise des Roudets (passages délicats, éboulis). Poursuivre par le sentier, puis descendre à Navacelles (311 m) et parcourir le village en longeant la Vis (chute et cascade). Séparation du sentier GR®7 qui franchit le pont sur la Vis et monte sur le Causse de Blandas (voir topo-Guide « Traversée du Haut-Languedoc »).3- Avant le pont de Navacelles (limite avec le Gard), s'engager à gauche sur le sentier qui longe la rivière. Emprunter la D 130E à gauche sur 200 m. Au croisement avec la D 130, prendre la piste à droite vers Vissec. A la hauteur du petit barrage, continuer par le sentier qui serpente au pied de la falaise puis redescend vers la Vis (passage glissant par temps humide). L'itinéraire entre dans le département du Gard. Poursuivre le long de la rivière (sentier inondé en cas de forte crue) et arriver à un croisement. Possibilité de gagner les moulins de la Foux (10 mn aller-retour) par le sentier à droite.4- Continuer par le chemin, emprunter le sentier botanique qui monte au-dessus des gorges (bord de falaise) puis la D 113 à droite. Descendre par le chemin à droite, couper la voie d'accès à La Baute (en cas d'inondation, prendre la voie d'accès à gauche) et atteindre le lit de la rivière. Entrer à gauche dans Vissec (455 m).



### De VISSEC à SAINT-MICHEL

En cas d'inondation, suivre la D 113b de Vissec au Camp d'Alton.5- Contourner l'église de Vissec par la gauche. Avant le pont, à la croix, emprunter la route à droite, puis descendre par le sentier à gauche vers la Vis. Tourner et remonter le lit de la rivière.6- Au confluent de la Vis et de la Virenque, bifurquer à gauche et continuer dans le lit de la Virenque. Couper la D 8 I4, poursuivre en face et atteindre le Camp d'Alton. En cas d'inondation, suivre la D 142E8 du Camp d'Alton jusqu'à Sorbs.7- Laisser à gauche les bâtiments du Camp d'Alton (hameau constitué de deux grandes maisons, l'une est dans le Gard, l'autre dans l'Hérault ; point d'eau potable et ravitaillement) et tourner à droite le long du lit de la Virenque. Continuer en fond de vallée sur 1,5 km jusqu'à une bifurcation.8- Grimper par le sentier à gauche en sous-bois vers les ruines de la Font-Mainoux (bien suivre le balisage). L'itinéraire retrouve le département de l'Hérault. Après les ruines, le sentier continue son ascension et serpente avant de déboucher sur la plateau à proximité du sotch de Robert (doline remarquable par sa profondeur).9- Prendre le sentier à gauche, puis la piste à gauche (bien refermer le portail). Elle conduit aux premières maisons. Continuer par la D 142E7 à droite et traverser le village jusqu'à l'église de Sorbs (698 m).10- Contourner l'église de Sorbs par la droite. Au carrefour de la Vierge, traverser la D 142E8 et emprunter la petite route en face sur 600 m.11- Avant le virage, s'engager sur le sentier qui descend dans la combe des Buissières (bien suivre le balisage), franchir le vallon et remonter par le thalweg en face. Continuer par le sentier qui serpente le long de la clôture et passer un collet. En vue des ruines du château de Saint-Michel-d'Alajou, laisser à gauche des prairies cultivées, descendre, puis emprunter la piste. Prendre la D 152E6 à droite et parvenir au croisement avec une piste, avant le carrefour de la D 152. jonction avec la Boucle n°1 qui arrive en face du Cros. A gauche, les deux boucles sont communes jusqu'à Saint-Pierre-de-la-Fage.12- Emprunter la piste à gauche, entrer dans Saint-Michel-d'Alajou (784 m) et arriver près des ruines du château.13- Passer devant l'église de Saint-Michel-d'Alajou, puis la mairie et prendre la D 152 en direction de Soulagets sur 400 m.14- Partir à droite, passer la lavogne et, au calvaire, s'engager à gauche sur la petite route bordée d'un muret et de buis. A la fourche, continuer à droite par la piste empierrée (vue dégagée sur le plateau) qui devient un sentier. Il descend un mamelon.15- Laisser la piste à droite. Continuer tout droit, puis remonter en direction de La Vernède. Prendre la petite route à droite sur 200 m puis, à la croix, s'engager sur la piste à droite pour contourner La Bergerie (propriété privée). Passer au pied des bâtiments en ruine, arriver devant le gîte d'étape de La Vernède (706 m).

## COMMENT VENIR ?



PARKING RANDONNÉE  
34520 SAINT-MAURICE-NAVACELLES

## QUI CONTACTER ?



Office de Tourisme Lodévois et  
Larzac  
Tel : +33 4 67 88 86 44

**3****De SAINT-MICHEL à SAINT-MAURICE-NAVACELLES**

16- Du gîte d'étape de La Vernède, continuer par la piste qui se dirige au sud (vue sur le Pic Saint Baudille). 17- A la fourche, poursuivre par la piste à droite (tout au long du chemin, nombreux menhirs et une mare close). Continuer jusqu'à Saint-Pierre-de-la-Fage (623 m ; aire de pique-nique), emprunter la D 9 à gauche, la D 25 à droite en passant devant l'église puis bifurquer à gauche pour rejoindre une intersection. Jonction avec la variante du sentier GR®653 qui arrive à droite de Soubès. Tout droit, la boucle n°2 emprunte la variante du sentier GR®653 jusqu'au Jouquet. 18- Quitter Saint-Pierre-de-la-Fage par la large piste au sud-est. Elle passe d'abord en lisière, puis entre dans la forêt de Parlatges, parcourt une crête boisée et atteint le carrefour du Jouquet (769 m). Séparation de la variante du sentier GR®653 qui continue en face. Jonction avec le sentier GR®7 qui arrive à droite de Lodève. à gauche, la Boucle n°2 emprunter le sentier GR®7 jusqu'à Saint-Maurice-Navacelles. 19- Au Jouquet, prendre le sentier à gauche. Il conduit à la bergerie de Tedenat. Descendre par le chemin à gauche (clapas : tas d'épierrement), puis dans la forêt de pins de la combe Roujal et gagner La Vacquerie et St Martin-de-Castries (625 m). 20- Au centre de La Vacquerie, prendre la D 152 au nord puis, au calvaire, la route à droite. A l'embranchement, continuer par la petite route à droite. Elle se transforme en piste. Emprunter la D 25 à droite sur 100 m, puis la route à gauche jusqu'au mas de Figuières. 21- Après les dernières maisons, quitter la route dans le virage pour prendre en face le sentier en bordure de clôture et arriver à La Barre. Utiliser le passage aménagé, continuer par le sentier qui serpente dans un espace ouvert (bien suivre le balisage) et atteindre une intersection (618 m). 22- Tourner à droite et gagner Les Besses (628 m). Emprunter la D 152E2 à droite sur 250 m puis, dans le virage, descendre par le sentier à droite. Couper la route puis continuer par la D 152E2 à droite jusqu'à La Clastre (571 m). A gauche, point d'arrivée du sentier GR®74 qui vient de Saint-Guilhem-le-Désert (voir topo-guide "Traversée du Haut-Languedoc"). 23- Prendre la route à gauche et, au carrefour (vieil arbre remarquable), bifurquer sur la route à droite. Longer l'ancienne glacière (chambre froide naturelle), le cimetière et gagner Saint-Maurice-Navacelles (564 m).

